Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260917-2026_044-DE

Martigné Ferchaud (35)
La Ville au Naturel

# Délibérations du Conseil Municipal

## Séance ordinaire du 17 septembre 2026

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution*

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 20 h, le Conseil Municipal de la ville de MARTIGNÉ-FERCHAUD, légalement convoqué le 10 septembre 2026 s'est assemblé en mairie sous la présidence de M. Patrick HENRY, Maire

Présences : Mme Chrystelle BADOUD, Mme Gwendoline BAROCHE CADINOT, M. Benjamin BOIXIÈRE, M. Sébastien BOUDET, M. Alain BOULDOIRES, M. Jean-Pierre BOURNICHE, Mme Elise BRUEY, M. Hervé BRUEY, Mme Christelle CAILLAULT LEBLOIS, M. Laurent DUCLOS, Mme Natacha GELDRON, M. Patrick HENRY, M. Yann LE GALL, M. Arnaud LE LANNOU, M. Alain MALOEUVRE, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI, M. Yves MARTIN, Mme Chantal MAZURAIS, Mme Catherine THOMMEROT.

Absents/excusés : M. Jean-Michel FARINA, Mme Jessica PROVOST, Mme Elodie REMY, Mme Sandrine USANOS.

Procurations :
Mme Jessica PROVOST donne procuration à Mme Chrystelle BADOUD
Mme Elodie REMY donne procuration à M. Laurent DUCLOS
Mme Sandrine USANOS donne procuration à Mme Elise BRUEY

Secrétaire de séance : M. Laurent DUCLOS

| 2026/044 | **Intercommunalité – Convention avec Roche aux Fées Communauté dans le cadre de la réalisation de la saison culturelle 2026/2027** |
|---|---|

Rapporteur : Natacha GELDRON

Dans le cadre de sa compétence « Culture, Sports, Loisirs » et dans le cadre de son projet culturel de territoire adopté en décembre 2010, Roche aux Fées Communauté a identifié le développement d'une saison culturelle intercommunale comme un axe fort de son action en faveur du développement culturel local.

Afin de proposer et de mettre en œuvre un projet en accord avec les moyens disponibles sur les communes et dans un souci de mutualisation et d'optimisation des ressources et moyens, Roche aux Fées Communauté souhaite associer largement les communes, les associations et acteurs culturels locaux aux différentes étapes de l'organisation de la saison culturelle.

Dans ce cadre, il est proposé la conclusion d'une convention de partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260917-2026_044-DE

Cette convention de partenariat présente les objectifs fixés dans le cadre du développement d'une saison culturelle intercommunale.

Elle présente les valeurs, principes et engagements de chacun des participant amenés à s'impliquer dans sa mise en œuvre.

Cette convention concerne l'organisation des évènements proposés dans le cadre de la saison culturelle 2026-2027 et précise les rôles et responsabilités de Roche aux Fées Communauté et de la commune.

Dates et horaires :

Lundi 16 novembre 2026 (14h30)

Mardi 17 novembre 2026 (9h15, 10h30 et 14h30)

Mercredi 18 novembre 2026 (16h00)

Lieu : Salle Sévigné

Nom de la manifestation :

Séances scolaires et tout public du spectacle « Train Train Blues », par la compagnie 3 valoches

Rôle de la commune :

Mise à disposition de la salle et soutien logistique, technique et de communication.

**Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis de la commission Communication/Vie Culturelle/Tourisme du 14 septembre 2026 ;

**Vu** le projet annexé de convention de partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale 2026/2027 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**22 voix pour,**
**0 abstentions,**
**0 voix contre**

- **Approuve** les termes de la convention de partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle 2026/2027
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Pour extrait conforme, le 21 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Laurent DUCLOS

Le Maire,
Patrick HENRY